

Catalogue des frais

Version 12 juin 2024

Clyde.

1. Frais supplémentaires

Les rémunérations supplémentaires dues pour les frais administratifs d'AMAG comprennent les éléments suivants:

1. Recherche d'adresse CHF 25.–
2. Rappel CHF 5 - 30.–
3. Rappel CHF 10 - 50.–
4. Poursuite: coûts externes effectifs de la poursuite
5. Récupération du véhicule en cas de violations du contrat: frais de récupération à hauteur des frais de récupération effectivement encourus, mais au minimum CHF 1000.–
6. Élimination de salissures importantes en général CHF 180.–
7. Élimination de salissures importantes du véhicule causées par les poils d'animaux / odeurs CHF 270.–
8. Élimination intensive de salissures particulières CHF 450.–
9. Expert indépendant en cas de désaccord CHF 800.–
10. Annulation avant la première mensualité ou non-paiement de la première mensualité dans le délai imparti CHF 50.–
11. Annulation après la première mensualité avant la remise du véhicule CHF 500.–
12. Non-présentation à l'heure et au lieu de remise et de restitution convenus CHF 180.–
13. Frais de dossier (en plus des frais effectifs) en cas de résiliation anticipée du contrat ou de changement anticipé de véhicule avant l'expiration de la durée minimale CHF 300.–
14. Traitement d'amendes CHF 25.–
15. Kilomètre supplémentaire à la fin de la durée avec Clyde Energy Benefit CHF 0.60 par kilomètre
16. Kilomètre supplémentaire à la fin de la durée sans Clyde Energy Benefit CHF 0.50 par kilomètre
17. Récupération à domicile après la fin de l'abonnement: 150 CHF